

Formation marchandises dangereuses IATA 7.1 expéditeur limitée aux marchandises de consommation courante ID 8000

2 jours 14 heures

Programme de formation

Public visé

Fonction IATA 7.1 adaptée aux marchandises de consommation courante (ID 8000). Formation par compétences, validité 24 mois.

- Expéditeurs, préparateurs et transitaires qui préparent uniquement des envois de marchandises de consommation courante (ID 8000) par voie aérienne

Le guide IATA de formation permet d'adapter la formation de l'expéditeur aux seules marchandises qu'il prépare.

Pré-requis

Français lu / parlé / écrit

Objectifs pédagogiques

- Identifier les marchandises de consommation courante admissibles sous ID 8000 et leurs limites.
- Appliquer l'instruction d'emballage correspondante.
- Marquer et étiqueter les colis.
- Renseigner les documents de transport.
- Connaître les responsabilités de l'expéditeur et les procédures d'urgence.

Description / Contenu

Validité de la formation

Modalités pédagogiques

Présentation du manuel notamment des nouveautés et modifications de l'année en cours

Explication des chapitres, parties, glossaires et appendices, dont nouvelles sections.

Appliquer correctement la Réglementation IATA Matières Dangereuses et les aspects légaux qui en découlent ;

Différencier les responsabilités de l'expéditeur de celles de l'exploitant ;

Identifier les matières dangereuses qui sont : interdites au transport aérien et autorisées par dérogation, permises dans le cargo et soumises à la réglementation, exclues entièrement ou en partie par la réglementation ;

Vérifier que l'utilisation du colis est conforme aux restrictions indiquées sur l'emballage,

Marquer et étiqueter correctement l'emballage d'une marchandise dangereuse et/ou vérifier que ces marquages et étiquetages sont conformes aux exigences de la réglementation,

Connaître les dispositions particulières relatives aux transports des marchandises par les passagers et les membres d'équipage

Identifier l'ID 8000 en CI 9 dans les matières dangereuses à partir de leurs principaux critères

Se repérer dans la liste alphabétique des matières dangereuses et appliquer les informations trouvées



Connaître les conditions générales et les instructions spécifiques d'emballage afin d'en vérifier la conformité
Remplir une déclaration d'expéditeur pour les matières dangereuses et/ou vérifier si les renseignements fournis sur le formulaire sont conformes à la réglementation
Reconnaître et appliquer les divergences d'état appropriées et/ou des exploitants
Connaître les particularités du transport aérien de l'ID8000
Appliquer les procédures d'urgence en cas de découverte d'un colis endommagé ou avec un emballage qui présente des traces de fuites.

Moyens et supports pédagogiques

Cours théorique / tableau / paperboard / Manuel contenant les textes IATA
Cahier d'exercices / Emballages MD / Etiquettes MD
Ordinateur, vidéoprojecteur.
Livret stagiaire et manuel IATA DGR.
Exercices pratiques
Mémo DGR remis à chaque stagiaire

Modalités d'évaluation et de suivi

Test de connaissance écrit avec note minimale de validation fixée à 80% de réussite
Un certificat de réussite est délivré à l'issue du stage si la note est supérieure ou égale à 16/20

Si le résultat est supérieur ou égale à 60% mais inférieur à 80% de bonnes réponses, le stagiaire pourra effectuer un complément de formation et le test numéro 2.

Si la note obtenue est inférieure à 60%, le stagiaire devra repasser un stage complet.

Validité : 24 mois. Le recyclage se fait avant la fin de cette période. S'il est suivi dans les 3 derniers mois de validité, la nouvelle validité de 24 mois part de l'échéance précédente.

Formation et évaluation fondées sur les compétences (CBTA), conformément à la section 1.5 de la réglementation IATA et à l'édition en vigueur du DGR.

Modalités Accessibilité

Profil du / des Formateur(s)

Instructeurs agréés IATA et/ou répondant aux critères énoncés au paragraphe 1.5.6 du manuel DGR (édition en vigueur)

09/10/2026